

CORRIGE QCM PARTIE 3

Partie 3 : L'exploitation de l'entreprise

QCM

Question 1 : Laquelle des activités suivantes est considérée comme une activité d'exploitation selon les normes IFRS ?

- a. Vente des actions d'une filiale
- b. Versement de dividendes
- c. Revenus issus de la vente de marchandises**
- d. Acquisition d'une nouvelle entreprise

Question 2 : Dans le cadre des normes IFRS, à quel moment les revenus issus de la vente de marchandises sont-ils reconnus ?

- a. Au moment de l'expédition
- b. Lorsque le client passe commande
- c. Lorsque le contrôle des biens est transféré à l'acheteur**
- d. Lorsque le paiement est reçu

Question 3 : Selon les normes IFRS, laquelle des dépenses suivantes n'est PAS classée comme une dépense d'exploitation ?

- a. Charge d'amortissement
- b. Charge d'intérêt sur un emprunt**
- c. Coût d'achat des marchandises vendues
- d. Salaires et charges sociales

Question 4 : Quel est le critère principal pour la reconnaissance des revenus d'exploitation dans les états financiers selon les IFRS ?

- a. Le prix de vente
- b. Le transfert de contrôle**
- c. La réception du paiement
- d. La date de facturation

Question 5 : Quelles méthodes sont utilisées pour évaluer les stocks dans les entreprises selon les normes IFRS ?

- a. LIFO (Last In, First Out)
- b. Méthode du coût moyen pondéré**
- c. FIFO (First In, First Out)**
- d. Méthode du coût spécifique

Question 6 : Selon les IFRS, les charges de personnel sont classées comme :

- a. Des dépenses financières
- b. Des dépenses d'exploitation**
- c. Des dépenses d'investissement
- d. Des dépenses non récurrentes

Question 7 : Le coût des marchandises vendues comprend :

- a. Les frais de transport uniquement
- b. Le coût des matières premières et de la main-d'œuvre directe**

- c. Les charges d'amortissement
- d. Les charges fiscales

Question 8 : Comment sont comptabilisés les produits en cours de fabrication dans les états financiers selon les normes IFRS ?

- a. Comme des stocks**
- b. Comme des immobilisations corporelles
- c. Comme des immobilisations incorporelles
- d. Comme des charges

Question 9 : Quelle norme IFRS traite spécifiquement des contrats de location ?

- a. IFRS 9
- b. IFRS 16**
- c. IFRS 15
- d. IAS 1

Question 10 : Lequel des éléments suivants est un indicateur d'une perte de valeur d'un actif selon les IFRS ?

- a. Une augmentation des flux de trésorerie futurs
- b. Une baisse significative de la demande du marché**
- c. Une hausse des coûts de production
- d. Une baisse temporaire du prix des matières premières

Question 11 : Les dépréciations d'actifs sont comptabilisées :

- a. Comme des charges d'exploitation**
- b. Comme des charges financières
- c. Comme des réductions d'immobilisations
- d. Comme des produits financiers

Question 12 : Quelle est la norme IFRS qui traite des revenus issus des contrats avec des clients ?

- a. IFRS 9
- b. IFRS 15**
- c. IFRS 16
- d. IAS 1

Question 13 : Les frais de recherche sont comptabilisés :

- a. Comme des charges d'exploitation**
- b. Comme des investissements financiers
- c. Comme des immobilisations incorporelles
- d. Comme des charges non récurrentes

Question 14 : Comment sont traités les rabais et remises commerciales accordés aux clients dans les états financiers IFRS ?

- a. Comme des réductions de chiffre d'affaires**
- b. Comme des charges d'exploitation
- c. Comme des produits financiers
- d. Comme des provisions

Question 15 : Quel document financier présente de manière détaillée les flux d'exploitation d'une entreprise ?

- a. Le bilan
- b. Le compte de résultat
- c. Le tableau des flux de trésorerie**
- d. L'annexe financière

Question 16 : Quelle est la base pour calculer l'amortissement d'un actif ?

- a. La valeur comptable
- b. La valeur de marché
- c. Le coût historique diminué de la valeur résiduelle**
- d. La valeur de remplacement

Question 17 : Quels sont les deux types principaux d'amortissement reconnus dans les IFRS ?

- a. L'amortissement linéaire et dégressif**
- b. L'amortissement accéléré et normal
- c. L'amortissement fiscal et comptable
- d. L'amortissement cumulatif et temporaire

Question 18 : Selon les IFRS, sur quelle période un actif est-il amorti ?

- a. Sa durée d'utilisation estimée**
- b. Sa durée légale
- c. Sa durée de vie économique potentielle
- d. 5 ans obligatoirement

Question 19 : Si un actif subit une perte de valeur significative, que doit faire l'entreprise selon les IFRS ?

- a. Continuer à amortir l'actif comme prévu
- b. Réévaluer l'actif et ajuster l'amortissement**
- c. Réduire à zéro l'amortissement restant
- d. Vendre l'actif immédiatement

Question 20 : Selon IFRS 15, quand le chiffre d'affaires doit-il être reconnu ?

- a. Lors de la signature du contrat
- b. Lorsque la facture est émise
- c. Lorsque le contrôle d'un bien ou service est transféré au client**
- d. À la réception du paiement

Question 21 : Quel critère ne fait PAS partie des étapes de la reconnaissance du chiffre d'affaires selon IFRS 15 ?

- a. Identification du contrat avec un client
- b. Calcul du coût de production**
- c. Détermination du prix de la transaction
- d. Attribution du prix de la transaction aux obligations de performance

Question 22 : Une entreprise doit-elle reconnaître le chiffre d'affaires si elle n'a pas encore rempli ses obligations de performance ?

- a. Oui, dès la signature du contrat
- b. Non, uniquement lorsque toutes les obligations de performance sont remplies**

- c. Oui, dès que la facture est émise
- d. Oui, lorsque le paiement est reçu

Question 23 : Comment IFRS 15 définit-il le terme "obligation de performance" ?

- a. Comme une tâche que l'entreprise doit accomplir avant la fin de l'année
- b. Comme une promesse explicite ou implicite de fournir un bien ou un service au client**
- c. Comme une prestation de service supplémentaire
- d. Comme un droit contractuel de recevoir un paiement**

Question 24 : Que se passe-t-il si le prix de la transaction comprend une variable, comme des remises ou des bonus ?

- a. La totalité du prix doit être reconnue immédiatement
- b. La partie variable doit être incluse uniquement lorsqu'elle est certaine
- c. Le chiffre d'affaires doit être reconnu en fonction de la meilleure estimation de l'entreprise**
- d. Il ne doit pas être inclus dans le chiffre d'affaires

Question 25 : Dans le cadre d'un contrat comportant plusieurs obligations de performance, comment IFRS 15 stipule-t-il que le prix de la transaction doit être réparti ?

- a. Proportionnellement aux coûts
- b. En fonction du nombre d'obligations de performance
- c. En fonction des prix de vente indépendants de chaque bien ou service**
- d. Au prorata du coût de fabrication